

## NOTE DE PRÉSENTATION

### Compte Administratif 2022 – Budget primitif 2023

Le compte administratif fait état des dépenses et des recettes pour l'exercice concerné.

Le budget primitif est un document voté chaque année qui fait apparaître la totalité des dépenses que prévoit la collectivité et la totalité des recettes à recevoir en section d'investissement et en section de fonctionnement.

A Nérigean il y a :

- un budget voté pour la gestion financière de la commune (M14)

L'investissement concerne les dépenses qui modifient la valeur du patrimoine de la commune, travaux, achat d'équipement, achat de terrain, voirie, opération d'aménagement .... qui peuvent se réaliser ou se programmer sur plusieurs exercices. Les recettes sont constituées principalement de subventions et d'emprunt et de l'excédent de la section de fonctionnement.

Le fonctionnement regroupe les dépenses à caractère général, produits consommables, énergie, prestations de service, versement à d'autres organismes et les dépenses de personnel. Les recettes proviennent des impôts et taxes, de la participation des familles aux dépenses à caractère social (restauration scolaire, garderie) et de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF versement Etat).

#### ÉLÉMENTS STATISTIQUES – FISCAUX -FINANCIERS

	2021	2022
Population INSEE	849	849
Dépense réelle de fonctionnement/Hab	897	918
Dépense d'équipement/Hab	388	984
Encours de dette/Hab	181	433
Charges de personnel/dépense totale fonct	63%	60%

L'augmentation importante de l'encours de la dette sur l'année 2022, provient d'un prêt relais rendu nécessaire pour financer les investissements importants (restauration de la cours de l'école – rénovation thermique des bâtiments) en attente du versement des subventions et du fonds de compensation de la TVA. Le prêt relais couvre une période maximale de 2 ans.

**Commune - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

<b>Dépenses réalisées</b>	<b>Cpt Adm 2021</b>	<b>Cpt Adm 2022</b>
Charges à caractère général	212 015	231 005
Charges de personnel	481 490	473 845
Atténuation de produits – attribution compensation CALI	7507	8 933
Autres charges gestion courante	54 431	58 320
Charges financières	2 044	3 927
Charges exceptionnelles	0	0
Opérations d'ordre entre sections	4139	4 132
<b>TOTAL</b>	<b>761 626</b>	<b>780 162</b>

Les charges financières comprennent les intérêts de remboursement de prêts contractés pour assurer les investissements réalisés sur la commune.

Les Opérations d'ordre entre sections comprennent l'amortissement du prêt contracté pour la caserne des pompiers (3 972€) et l'amortissement pour 160€ d'une subvention d'investissement versée au PETR du Grand Libournais ;

La baisse des charges de personnel s'explique par un remaniement des services à la fois au sein du service administratif mais également au sein du personnel technique.

L'augmentation des charges à caractère général s'explique principalement par une augmentation des dépenses d'entretien de bâtiment et de petits de travaux de réseaux.

Le poste des honoraires a également augmenté du fait de la sollicitation plus importante du conseil juridique (avocat) dans le cadre de contentieux.

<b>Recettes perçues</b>	<b>Cpt Adm 2021</b>	<b>Cpt Adm 2022</b>
Remboursement charges de personnel (Assurance personnel)	38 398	29 628
Produits des services et ventes	79 606	69 657
Impôts et taxes	376 103	400 370
Total des dotations	218 464	232 711
Travaux en régie	17 056	19 873
Revenus de loyers	24 706	29 946
Produits gestion courante (location nacelle..)	1 412	3 683
Produits exceptionnels- remb. Assurance – condamnation	98 838	25 621
<b>TOTAL</b>	<b>854 583</b>	<b>811 489</b>

La baisse des recettes entre le compte administratif 2021 et le compte administratif 2022 s'explique par l'enregistrement en 2021 d'un titre de recette dans le cadre du contentieux relatif à la contribution spéciale de voirie (somme de 79 332.46€)

La différence concernant le remboursement des charges de personnel s'explique par une baisse des prises en charge de notre assurance statutaire en 2022 du fait d'une sinistralité/absentéisme moins importante qu'en 2021.

Le budget prévisionnel FONCTIONNEMENT pour 2023 est présenté ci-dessous.

Budget primitif 2023	DÉPENSES	Budget primitif 2023	RECETTES
Charges à caractère général*	309 425	Remboursement charges pers.	5 800
Charges de personnel	460 120	Produits des services et vente	70 104
charges gestion courante	78 202	Impôts et taxes	381 920
Charges financières	12 382	Dotations	213 496
Atténuation de produits (reversement AC la CALI)	7300	Travaux en régie	23 000
Dépenses imprévues (7.5% des dépenses réelles)	65 057	Revenus loyers/gestion courante	27 000
Dotation aux amortissements et prov	18 467	<i>Résultat reporté</i>	357 532
<i>Excédent versé en Investissement</i>	160 599	Produits exceptionnels	32 700
<b>TOTAL</b>	<b>1 111 552</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 111 552</b>

\*le budget primitif est un document qui mentionne les dépenses envisagées, elles seront engagées en fonction de la concrétisation de certains projets et de la réception des recettes.

### TAUX DE FISCALITE 2023

- Taux de taxe foncière (bâti) 2023 : 30.15% (taux communal) + 17.46% (taux départemental) :47.61%
- Taux de taxe foncière (non bâti) 2023 : 92.45%
- Taux de taxe d'habitation 2023 : 14.09%

### Commune - SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées	Cpt Adm 2021	Cpt Adm 2022
Frais d'étude, logiciels, insertion marché – chap 20	27 322	31 441
Achat terrains, mobilier, signalétique, voirie, travaux cour école – chap 21	263 472	532 276
Autres travaux	2 096	147 727
Charges financières remboursement de capital	19 895	23 725
Travaux en régie	17 056	19 873
Intégrations comptables – opérations d'ordre compensées en recette	0	80 623
<b>TOTAL</b>	<b>329 843</b>	<b>835 665</b>

<b>Recettes réalisées</b>	<b>Cpt Adm 2021</b>	<b>Cpt Adm 2022</b>
Dotations – FCTVA + TA	38 418	93 404
Subventions d'investissement (Départ, Région, DETR, DRAC)	56 496	242 264
Opération d'ordre - amortissement	4 139	4 132
Emprunts et dettes ( <b>prêt relais financement plusieurs chantiers dans l'attente de subvention</b> )	250 000	499 000
Excédent de fonctionnement pour couverture financement	243 952	0
Intégrations comptables – opérations d'ordre	0	80 623
Mécénat	50 892	0
<b>TOTAL</b>	<b>644 075</b>	<b>919 423</b>

Il n'y avait aucun déficit d'investissement à combler en 2022, nous avons enregistré un excédent d'investissement

Le budget prévisionnel INVESTISSEMENT pour 2023\* est présenté ci-dessous.

<b>Budget primitif 2023</b>	<b>RECETTES</b>
Résultat reporté	<b>189 103</b>
Dot Equipement Territoires Ruraux	<b>50 000</b>
Dot de Soutien à l'invest local	<b>166 492</b>
Département	<b>28 750</b>
Fonds Départ. Aide Equip Com.	<b>12 500</b>
Fonds de Compensation TVA	<b>50 000</b>
Taxe aménagement	<b>30 000</b>
Emprunt	<b>247 740</b>
Opération d'ordre	<b>0</b>
Intégration définitive frais étude et insertion	<b>20 905</b>
LEADER	<b>7 413</b>
<b>Restes à réaliser</b>	<b>611 370</b>
Fonds concours CALI	89 688
<i>Detr</i>	235 959
<i>DSIL</i>	257 655
<i>Département</i>	28 067
<b>Fonds Vert</b>	<b>81 600</b>
Vente au COL	<b>42 438</b>
<i>Versement de la section fonct.</i>	<b>160 599</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 698 910</b>

<b>Budget primitif 2023</b>	<b>DÉPENSES</b>
Frais d'études – Mission -conseil-publication -	<b>54 180</b>
aménagement ecole (jeux..)	<b>19 000</b>
travaux route du Pont D'eychaud	<b>32 000</b>
Matériel services techniques + voirie + petit matériel	<b>27 600</b>
Aménagement hangar	<b>10 000</b>
travaux parking	<b>200 000</b>
travaux l'invariable	<b>467 000</b>
Dépenses imprévues	<b>12 000</b>
Charges financières	<b>421 000</b>
Travaux en régie	<b>23 000</b>
Intégration définitive frais étude + insertion	<b>20 905</b>
Travaux éclairage public	<b>102 000</b>
Restes à réaliser	<b>310 225</b>
Enfouissement réseaux	92 685
<i>MOE aménagement bourg + réno thermique + sps + bureau contrôle</i>	29 032
<i>- recréé ta cour + réno thermique</i>	188 508
<i>Résultat reporté</i>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 698 910</b>

\*le budget primitif est un document qui mentionne les dépenses envisagées, elles seront engagées en fonction de la concrétisation de certains projets et de la réception des recettes.

### PRÉSENTATION DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT PROGRAMMÉES EN 2023

L'ensemble des dépenses d'investissement M14 est détaillé par opération. Figurent seulement sur ce tableau les dépenses et les recettes de l'année 2023. **L'équilibre est réalisé par l'emprunt.** Certaines opérations font l'objet d'un programme qui s'étale sur plusieurs exercices.

	DÉPENSES TTC	RECETTES
<b>Travaux restants à finaliser</b>		
Rénovation thermiques batiments (TVX + MOE)	182 707	279 284,99
Recréé ta cour	9 791	36 111,27
Enfouissement des réseaux	92 684,84	25 953
<b>Parking Gourmand</b>		
Travaux	360 000	
MOE		
DETR		62 500
Conseil départemental		en attente
DSIL		178 400
<b>Total opération TTC</b>	<b>360 000</b>	<b>240 900</b>
<b>Invariable</b>		
Travaux	466 800	
MOE + BET + SPS + contrôle	56 016	
DSIL		166 492
DETR		116 700
CALI		65 352
LEADER		en attente
<b>Total opération TTC</b>	<b>522 816</b>	<b>348 544</b>
<b>Eclairage public</b>		
Travaux	102 000	
Fonds Vert		81600
<b>Total opération TTC</b>	<b>102 000</b>	<b>81600</b>